

velée par un concile tenu dans le diocèse de Vienne. A la fin du même siècle, dans le courant de l'année 581, un concile est convoqué en la ville de Mâcon, dépendant de la Bourgogne : les évêques réunis déclarent les Israélites indignes d'être magistrats, déclarent que les esclaves chrétiens à leur service pourront se racheter pour douze sols ; enfin, il renouvelle une défense existant déjà, et par laquelle on interdisait aux Juifs le droit de sortir et de se mêler aux chrétiens depuis le Jeudi-Saint jusqu'au dimanche de Pâques. En 614, un autre concile défend aux Israélites d'être magistrats, sous peine de se voir baptisés, eux et leurs familles. Ce châtiment imposé par les évêques n'est-il pas une aberration de leur part ? Se peut-il qu'on ait considéré comme une peine le baptême, c'est-à-dire un sacrement reconnu par l'Eglise pour être le signe du salut et de l'affranchissement des enfants de Dieu ? Le mélange du domaine temporel et spirituel amène presque toujours à de grossières contradictions, et la volonté du concile dut nécessairement se trouver en opposition à la volonté divine ; car Dieu ne pouvait accepter le sacrifice imposé par la force ; aussi j'aime à croire que la parole des évêques est restée à l'état de mesure comminatoire, sans recevoir jamais d'exécution.

Nous devons encore signaler plusieurs autres conciles qui reproduisent en partie les prohibitions précédentes. L'un, tenu à Reims, sous le règne de Dagobert, dans l'année 630, défend aux chrétiens de vendre des esclaves aux Juifs, et déclare que le fisc devra s'emparer de ceux judaïsés. Deux autres conciles dont j'ignore la date furent tenus à Orléans ; le premier frappe d'excommunication ceux qui se seront joints à un enfant d'Israël par le mariage ; l'autre, portant le nom de quatrième concile d'Orléans, déclare que les esclaves chrétiens ne pourront embrasser le judaïsme. Enfin, la ville de Clermont en Auvergne eut aussi son concile ; les évêques y défendirent aux Israélites de se faire porter juges ou magistrats des chrétiens, et prononcèrent qu'on ne devait point